# ***Association Sportive du Golf de Brest les Abers***

***Cotisation ASGBA et Licence FFG 2019***

Bonjour,

La saison 2018 vient de se terminer avec notre traditionnel cross de Noël. Une année golfique magique en France avec la victoire de l’équipe européenne en Ryder Cup au golf national qui a été dynamiquement suivie lors de notre fête annuelle. De nombreuses compétitions et autres festivités ont été organisées sur notre golf en 2018 par votre association avec un enthousiasme toujours omni présent. 2019 s’annonce aussi bien pour l’ASGBA et nous comptons sur votre participation et votre soutien sans lequel nous ne pourrions pas organiser nos différentes activités indispensables à la bonne vie de notre club, de notre golf.

Cette année, nous avons décidé d’augmenter les cotisations annuelles de 2€ et aussi les droits de jeu aux compétitions de club de 2€ pour les non adhérents (12€). Le droit de jeu pour les adhérents restant à 6€.

Tarifs 2019

Jeune – 18 ans : 20 €

Jeune – 25 ans : 58 € (30 € + 28 €)

Adulte : 82 € (54 € + 28 €)

Personnel salarié de golf : 47 € (19 € + 28 €)

Cotisation seule : 30 €

La licence de la FFG et un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition sont obligatoires pour participer à nos compétitions. *Cependant, si votre dernier certificat médical date de moins de 3 ans, il peut être prolongé sous réserves de répondre au questionnaire médical habituel disponible au club house.*

Vous pouvez nous déposer le règlement de votre cotisation et le formulaire ci-dessous au bureau de l’ASGBA ou par voie postale à ***ASGBA – Golf des Abers – Kerhoaden – 29810 PLOUARZEL***.

Merci de corriger et compléter, si nécessaire, vos coordonnées de manière très lisible sur le formulaire.

**Licence FFG & Adhésion ASGBA**

**NOM :** **Prénom :**

**ADRESSE :**

**@Mail :** **Mobile :**

**N° Licence :**

Si vous êtes opposé(e) à l’utilisation de votre image, prise lors de nos événements, pour nos différents supports de communication (Site internet, newsletter, réseaux sociaux…), merci d’en informer l’association.

**Certificat Médical**

**de non-contre-indication à la pratique du golf**

* Pour tous les nouveaux licenciés ffgolf
* Pour toute participation à une compétition comptant pour l’index

Je soussigné(e), ,Docteur en Médecine, certifie avoir examiné :

Licence N°

Agé(e) de ans

Et n’avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du golf **en et hors** compétitions pour l’année 2019.

Fait à le

.

Cachet du Docteur en Médecine ou N° d’inscription au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé.